

## MAIRIE DE LA SELVE

### Compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 08 février 2022

Présents : Alain LORAIN, Isabelle QUENNESSON, Julien CRIJNS, Laurence FOISSY, Laëtitia SÉLAM, Alice LARCHER, Annie DESIMEUR, Laurent BRIOIS, Brigitte JUPIN

Absents excusés : Delphine WUILMET, Antoine DURAND

A été nommé secrétaire : Julien CRIJNS

#### Vote des taxes

- Le Conseil Municipal après avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable à chacune des trois taxes directes locales décide de retenir les taux suivants pour l'année 2022 :

Taxe sur le foncier bâti	:	42.75 %
Taxe sur le foncier non-bâti	:	20.09 %

#### Vote des subventions 2022

- Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres, le Conseil Municipal décide de verser les subventions suivantes :

Foyer rural	:	1 350 €
Comité lutte contre le cancer	:	50 €
ACPG Anciens combattants	:	20 €
Sclérose en plaque	:	50 €
Gym volontaire	:	250 €
Les médailles militaires	:	20€

Soit au total 1 740 €

#### Attribution de compensation

- Le conseil municipal approuve l'attribution de compensation librement révisée de la commune de LA SELVE pour 2022 pour un montant de -10 739 €.

#### Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement

- Le conseil municipal accepte à l'unanimité d'ouvrir les crédits au chapitre 21 pour un montant de 1 495€

#### Eclairage

- Le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis de l'entreprise Leclere d'un montant de 740€40 pour l'éclairage de la place publique.

#### Questions diverses :

- Les travaux à la salle des fêtes ont commencé il y a des travaux supplémentaires à prévoir.
- Vu le contexte sanitaire la représentation de théâtre et le repas des aînés sont reportés à une date ultérieure.
- Monsieur Laurent BRIOIS informe le conseil de l'avancement des travaux de construction du pôle scolaire.
- Monsieur Le Maire rappelle au conseil les dates des prochaines élections à savoir le 10 et 24 avril pour les présidentielles et 12 et 19 juin pour les législatives.

Séance levée à